Bulletin d'information

Prévention : vol de carburant

mars 2022

Remplir vos réservoirs

Le matin et non dans la soirée

Pour les entreprises : privilégiez de faire le plein en début de semaine plutôt qu'à la veille du week-end

La vidéo-protection

Éléments dissuasifs

En tant que dirigeant d'une entreprise, vous pouvez vous rendre dans votre brigade de gendarmerie locale pour demander votre inscription à l'Opération Tranquilité Entreprise et Commerce

Dans les rues et parking publics

Ne pas stationner dans les zones sombres et isolées

Éviter les emplacements éloignés des habitations

Pour les particuliers

En cas d'absences prolongées de votre domicile, prévenir la brigade de gendarmerie locale

Inscription à l'Opération Tranquilité Vacances

Les aires de stationnement privées

Peuvent être équipées d'un éclairage de détection de présence

Installez des panneaux de types « site sous alarme »

Les systèmes de protection

Pour les professionnels, installez des dispositifs de protection tels que des bouchons de réservoirs connectés ou encore des dispositifs anti-syphonage.

En cas de vol

Si les auteurs sont toujours présents, ne vous mettez pas en danger

Composez immédiatement le 17

Ne touchez à rien et préservez les lieux

Compagnie de gendarmerie départementale de Châteaudun
2 rue de Vilsain – 28200 CHATEAUDUN – 02.37.94.09.50 – cgd.chateaudun@gendarmerie.interieur.gouv.fr